



Comité Régional Olympique et Sportif
Centre-Val de Loire

COMITE DIRECTEUR
du 1^{er} mars 2018
PROCES-VERBAL
N° 2 de 2018

CROS

Présents : Mme Tytgat, MM Butté, Cuzon, Desnoues, Doctrinal, Gougeon, Lecuyer, Ricour, Ros, Simon.

Absents excusés : Mmes Niveau, Rollett, MM. Cornu, Monin, Philippe, Privat, Dr Martin (Voix consultative).

Absents : MM. Lazennec, Roger.

CDOS

Présents : MM. Debuigne (Loir-et-Cher), Laverat (Indre-et-Loire), Oury (Cher).

Absent excusé : MM. Boyer (Loiret), Guillemette (Eure-et-Loir).

Absent : M. Aguillon (Indre).

Assistent :

Mmes Mainferme, M. Rémi Prunier (Cabinet ORCOM), MM. Casamiquela, Deboudt, Korman.

Le Président Desnoues remercie les présents à ce qui sera le dernier Comité Directeur de la mandature et d'une olympiade un peu prolongée.

Il se dit fier du travail accompli avec, en particulier, l'aboutissement de l'élaboration d'un projet territorial porté par le CROS Centre-Val de Loire et les CDOS.

Il remercie tout particulièrement les membres qui ne se représentent pas à nouveau, avec une pensée pour les plus anciens qui ont fait évoluer, positionner et reconnaître le CROS Centre-Val de Loire au niveau régional et national (CNOSF).

1. Adoption du PV du Comité Directeur du 23 janvier 2018

En l'absence de remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le président demande une modification de l'ordre du jour afin de libérer notre commissaire aux comptes.

2. Point financier

- Comptes annuels 2017

Le trésorier JP Cuzon présente le résultat de l'exercice 2017 qui se solde par un déficit maîtrisé de 1664€.

Le résultat est en effet satisfaisant si on se rappelle la baisse unilatérale de la subvention du Conseil régional de 15 000€. Nous avons pu rééquilibrer les comptes, en partie par une augmentation de nos prestations de service, ainsi qu'une augmentation des produits financiers et des abandons de créances.

Le trésorier a ensuite précisé les raisons des écarts constatés entre l'exercice 2016 et celui de l'année 2017.

Globalement, au titre des charges en augmentation, ont été soulignés : les charges de personnels avec la présence sur l'année du poste de la directrice, la régularisation des honoraires de notre commissaire aux comptes par rapport aux années précédentes, ainsi que les charges liées à l'organisation de 2 assemblées générales (AGE).

Concernant les charges en diminution, ont été soulignés : l'intérêt de la mutualisation des frais afférents aux locaux avec le GEMES et la baisse des frais de restauration.

JP Cuzon remercie les bénévoles qui ont réalisé des abandons de créances au titre de l'année 2017.

Pour conclure, il indique que le CROS Centre-Val de Loire a pu compter sur 4 adhésions supplémentaires en 2017.

Rémi Prunier, Directeur de mission au sein du Cabinet ORCOM, informe le Comité directeur qu'ORCOM est intervenu plus tôt que les années précédentes pour réaliser la mission de commissariat aux comptes. Il remercie la directrice et Mme Violet pour la qualité du travail fourni et du suivi des opérations, ce qui permet entre autres, un arrêté des comptes plus tôt dans l'année. Il souligne la montée en compétence de L. Violet qui a pu effectuer le travail préparatoire à la clôture des comptes pour la première fois cette année.

Il indique que le déficit réalisé n'est en soit pas grave. Cependant, il attire l'attention des membres du Comité directeur sur la vigilance à avoir quant aux incertitudes qui pèsent sur le financement du sport notamment du fait des baisses de subvention en provenance des collectivités, l'activité liée au CAP'ASSO et l'avenir du CNDP.

Les comptes annuels 2017 sont approuvés à l'unanimité.

- Cotisations 2019

JL Desnoves rappelle les décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 novembre 2017 en ce qui concerne les cotisations des membres et celles concernant plus précisément les cotisations des fédérations scolaires. Pour rappel :

- une « part ligue » fixe de 150€ pour tous les adhérents et une « part licenciés » modulée de 0.0175€ par licencié sur la base des derniers chiffres connus du Ministère des Sports.
- Une cotisation différenciée pour les fédérations scolaires en appliquant, pour 2018, un plafond égal au montant de la cotisation 2017, soit 250€.

Pour 2019, il est proposé le mode de calcul suivant :

- une « part ligue » fixe de 155€ pour tous les adhérents et une « part licenciés » modulée de 0.018€ par licencié sur la base des derniers chiffres connus du Ministère des Sports au moment de l'envoi de l'appel à cotisation.
- Pour les fédérations scolaires : une part fixe multipliée par deux pour l'UNSS et part fixe simple pour l'USEP.

Les modalités de calcul des cotisations 2019 sont approuvées à l'unanimité.

- Budget prévisionnel 2018 révisé et budget prévisionnel 2019

JP Cuzon présente le budget prévisionnel 2018 révisé et indique qu'il intègre environ 45 000€ de charges liées au dispositif « Sport Sans Violence », avec pour contrepartie en produits des subventions pour 30 000€ et des participations de partenaires privés pour 15 000€.

Il présente le budget prévisionnel 2019 et indique qu'il sera rectifié lors de l'Assemblée générale de mars 2019 en fonction des nouveaux éléments. Il tient compte de l'augmentation du coût de la vie et des modalités de calcul des cotisations qui viennent d'être approuvées.

Les budgets prévisionnels 2018 et 2019 sont approuvés à l'unanimité.

JL Desnoues souligne la bonne gestion comptable assurée par L. Violet, A. Mainferme et JP Cuzon. Il indique également que nous accompagnons L. Violet dans sa volonté de monter en compétences dans le domaine comptable.

JL Desnoues et JP Cuzon présentent au Comité directeur un tableau récapitulatif des résultats réalisés par le CROS Centre-Val de Loire depuis 2012, soit un cumul de 63 485€ jusqu'en 2017. Ils indiquent que ces résultats sont néanmoins à nuancer puisqu'ils sont liés en grande partie à des absences de salariés (maladies, maternité, vacance de poste, ...) représentant environ 53 220€. Ainsi, le résultat reconstitué cumulé sur les six dernières années s'élève à 10 265€.

3. Points d'actualité

- Retours salon des collectivités territoriales et des acteurs économiques du sport et des loisirs du 6 au 8/02 à Montpellier – Salon SPORTCOLL.

MM R Oury et Y Korman font un retour sur le salon auquel ils ont participé. Ils soulignent tout d'abord la variété et la qualité des intervenants. Les principales thématiques ont concerné l'égalité Femme/Homme, le sport-santé, le développement des pratiques, la modernisation des équipements sportifs et l'évènementiel.

Y. Korman a remis aux participants un document de synthèse reprenant les thématiques avec les principales réflexions.

- Colloque « Sport santé » organisé par le CDOS du Cher.

R Oury informe le Comité directeur du colloque organisé par le CDOS du Cher auquel 139 personnes ont participé, la salle ne pouvant accueillir plus de participants. Parmi les intervenants, étaient notamment présents : un cardiologue, un rhumatologue, une maître d'arme, une enseignante en APA (activité physique adaptée),...

Il indique être satisfait de la couverture médiatique de l'évènement : une interview sur France 3, plusieurs interviews radio et 3 pages dans le Berry républicain.

- Conférence des Présidents de Ligues/Comités régionaux.

Organisé le 16 février dernier à la Ligue de rugby, elle fait partie des nouvelles instances prévues dans les statuts. Elle doit permettre une meilleure articulation entre le projet territorial du CROS Centre-Val de Loire et les politiques fédérales.

Plus de 40 ligues et comités étaient représentés outre quelques sujets d'actualités dont le CNDS, nous avons présenté notre projet qui a reçu un accueil très favorable.

- 60^{ème} Congrès national de l'Union des journalistes de sport de France

Il aura lieu les 20 et 21 mars prochain. Le CROS Centre-Val de Loire est invité à la soirée de gala, mais nous n'avons, à ce jour, rien reçu concernant l'organisation du Congrès.

- Réunion du comité stratégique de la Conférence Régionale du Sport

Elle a eu lieu au Conseil Régional le 1^{er} mars. Les membres ont regretté « l'inertie » des pilotes des groupes de travail, auxquels il a été demandé d'organiser 2 séances de travail d'ici la fin juin afin d'élaborer un plan d'actions.

Le groupe sur Paris 2024 a rencontré les principaux acteurs concernés sauf ceux du Loiret (prévu le 22 mars). L'idée d'un seul projet régional pour Paris 2024 fait l'unanimité.

JL Desnoues évoque le projet de création d'une mission olympique Paris 2024 en région Centre-Val de Loire. Une relance doit être faite auprès du Préfet pour avancer sur le sujet.

- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires – SRADDET

Notre contribution à ces travaux est réalisée, le document a été envoyé pour validation aux responsables du Comité Directeur concernés par les thématiques. Le document final sera remis à la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) pour la réalisation d'une contribution globale de l'Economie Sociale et Solidaire.

4. Organisation Assemblée Générale Ordinaire électorale

Le président Desnoues confirme que l'assemblée générale aura lieu au Novotel de Saint-Jean-de-Braye.

Mme Mainferme a ensuite présenté l'organisation de la matinée et fait valider l'ordre du Jour.

Les documents à valider lors de l'AG ont été transmis au Comité directeur pour approbation avant transmission aux adhérents.

Concernant le PV de l'assemblée générale ordinaire :

Il est proposé de remplacer :

« André CASAMIQUELA, au nom de Ligue de football, entend bien qu'il faille proportionnaliser les contributions de chacun via ce nouveau modèle économique. Mais le Bureau de la Ligue juge l'augmentation importante en passant de 350€ à plus de 1 600€ d'un seul coup et propose qu'un plafond soit instauré de façon annuelle pour que les fédérations qui ont un nombre de licenciés important. Il sollicite l'instauration d'un plafond de 1000€ par exemple. »

Par :

« André CASAMIQUELA, au nom de Ligue de football, entend bien qu'il faille proportionnaliser les contributions de chacun via ce nouveau modèle économique. Mais le Bureau de la Ligue juge l'augmentation importante en passant de 250€ à plus de 1 600€ d'un seul coup. Il propose qu'un plafond soit instauré de façon annuelle pour les fédérations qui ont un nombre de licenciés important. »

JL Desnoues précise que quelques modifications de formes seront apportées au rapport d'activités qui sera envoyé aux adhérents.

Concernant les candidatures, J Ros indique que la commission de validation des candidatures s'est réunie le 23 février. Elle a validé les 24 candidatures individuelles et la liste bloquée reçues. La commission se réunira le 22 mars pour l'organisation des votes.

Concernant les membres d'honneur, le président a informé le Comité Directeur qu'il proposerait à l'assemblée générale de nommer M. Jean ROS et M. D. Gougeon au titre de membres d'honneur. Cette proposition est validée.

L'ensemble des documents est approuvé par le Comité directeur.

5. CNDS 2018

L'enveloppe régionale qui était de 5.2 millions d'euros passe à 4 millions d'euros, avec une part réservée à l'emploi de 2,2 millions d'euros.

L'enveloppe pour les actions de 3 millions à 1,8 millions se trouve réduite à hauteur de 57%.

Conformément à l'engagement pris devant les Présidents de ligues, JL. Desnoues fera une intervention qui sera jointe au procès-verbal de la commission territoriale pour dénoncer cet état de fait, d'autant plus incompréhensible que nous avons obtenu l'organisation des JO et Paralympiques.

Il rappelle que l'enveloppe concernant la formation passe de 580 000€ en 2017 à 100 000€ pour 2018 sur les priorités exclusives. Il est clair désormais que les fonds du CNDS ne servent plus au développement du Sport !

De plus, contrairement à la note d'orientation, le Préfet de région a validé l'existence d'enveloppes départementales.

Rappels : la réunion d'information des Présidents de Ligue est prévue à l'ERTS le 9 mars à 18h30. La campagne se terminera le 22 avril 2018 à minuit.

6. Communication des commissions

- **Formation :**

Les 3 volontaires en services civiques ont débuté leur mission le 14 février. Conformément aux indications du dernier Comité Directeur, nous avons pris contact avec les parents des deux mineurs et nous avons pu évaluer le nouveau projet de vie de ces jeunes à l'intérieur duquel le service civique prend sa place.

- **Emploi**

Le bilan 2017 du Cap'Asso est désormais réalisé. Une évolution dans l'accompagnement des dossiers est à préparer.

- **Sport-santé :**

Une formation sera organisée en juin 2018 en direction des salariés de club intéressés par cette thématique avec une approche plus spécifique sur l'obésité.

- **Sport-Handicap :**

Un projet de convention entre le réseau actuel (CROS Centre-Val de Loire- Région- DRDJSCS) et les 2 fédérations concernées par un travail collectif est en cours.

- **Communication :**

Une réunion est prévue le 13 mars avec B. Simon, F. Parmentier et A. Mainferme pour travailler sur un projet de stratégie de communication.

- **Sport Sans Violence :**

Le déploiement du projet sur l'ensemble de la région est en cours. Nous avons un rendez-vous téléphonique avec le ministère des sports afin de leur faire une première présentation du projet.

7. Adhérents

Participation du président à l'assemblée générale de la Ligue de Hockey sur gazon, et de DY. Ricour à celles des sports sous-marins et sport pour tous.

8. Questions diverses – Tour de table

R Oury informe au Comité Directeur que le Conseil départemental du Cher met en place un groupe de travail en vue de l'élaboration d'un schéma de développement du sport autour des thématiques de la gouvernance, professionnalisation, sport-santé, équipements...

A Casamiquela s'attend à quelques turbulences dans le monde de la formation avec des réformes envisagées en matière d'apprentissage et de formation professionnelle continue.

Il informe de l'organisation par la Ligue de football d'une réunion sur la professionnalisation et la sensibilisation à l'utilisation de différents fonds disponibles pour la diversification des financements et les autres formes d'emplois.

M Tytgat informe le Comité Directeur de la mise en place du projet « Génération 2024 » initié par le ministère de l'Education Nationale où il s'agit de préparer au travers d'une formation « jeunes organisateurs » les bénévoles nécessaires à l'organisation des jeux olympiques (50 000) et paralympiques (20 000), dont 10 000 collégiens ou lycéens.

MA Tourault indique que la question de la branche professionnelle va se poser sur le territoire régional et que le réseau de formateurs est en train de préparer une nouvelle formation sur les modèles économiques.

A Butté informe le Comité Directeur de la venue du président de la fédération d'athlétisme en région Centre-Val de Loire (DRDJSCS) afin de présenter le plan de performance de la fédération. Sera aussi évoqué l'absence d'un équipement couvert en région Centre-Val de Loire (seule région en France).

PH Laverat indique que, suite à la Conférence sur le sport en Indre-et-Loire en octobre 2017, il a été décidé d'organiser une journée d'étude sur le sport et les territoires, le 13 mars prochain. Les collectivités territoriales seront présentes en nombre.

P Deboudt indique ne pas s'être porté candidat pour la prochaine olympiade faute de temps, ce qu'il regrette car il aurait souhaité être présent au sein du CROS Centre-Val de Loire pour porter et faire avancer le dossier « Paris 2024 ».

JL Desnoues lui indique qu'il pourra s'impliquer que les dossiers porter par le CROS Centre-Val de Loire, même s'il n'est pas membre du Conseil d'administration.

J Ros informe le Conseil d'administration du décès de M. Samuel Neulet.

Avant de clore cet ultime Comité Directeur, le président Desnoues se félicite, malgré les nombreux chantiers en cours, des résultats obtenus.

La question du sport est un fait en région Centre-Val de Loire, le CROS Centre-Val de Loire est désormais reconnu comme un acteur incontournable, de même au CNOSF où notre travail est reconnu comme novateur.

Les relations avec les fédérations, via les ligues et comités régionaux, sont excellentes comme le montre le taux d'adhésion au CROS Centre-Val de Loire.

12 nouveaux élus vont rejoindre le Conseil d'administration (50%) avec un taux de féminisation important, même s'il est encore insuffisant.

Ces nouveaux élus, après le scrutin prochain, devront poursuivre les chantiers « ouverts » par les anciens avec un regard nouveau, des stratégies différentes, des savoir-faire nouveaux...

Le président remercie, encore une fois et pour la dernière fois, D. Gougeon, emblématique vice-président du CROS Centre-Val de Loire à l'initiative, avec C. Teinturier à la tête d'une équipe resserrée, du renouveau du sport en région.

Le président remercie les présents pour leur participation active et clôt la réunion à 20h30

Marie-Noëlle NIVEAU

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire Générale

Président